



Fiche de projet UPA Développement international

Burkina Faso

Projet

Projet Dynamisation des filières agroalimentaires au Burkina Faso (DYFAB)

Entité contractante (agence d'accompagnement)

Tecsult international limitée et
UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Bilatéral

Durée

5 ans

Période de réalisation

Décembre 2006 à décembre 2011

Partenaires terrain

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des
Ressources halieutiques (MAHRH)

Ministère des Ressources animales (MRA)

Partenaires canadiens

Financement

Agence canadienne de développement international
(ACDI) – 8 700 000 \$

Contexte du projet

Au cours des années 1980 et 1990, l'ACDI a réalisé, sur trois phases, le Projet micro-réalisations (PMR) qui visait à appuyer les populations dans la mise en œuvre de leurs initiatives de développement. Orientés au début vers des actions à caractère social, les projets se sont progressivement tournés vers l'appui à la réalisation d'activités à caractère économique. Ces appuis se sont par la suite inspirés de l'approche filière qui était à la base de la philosophie d'intervention du Projet d'appui aux filières bioalimentaires du Burkina Faso (PAFBBF), communément appelé PAF.

Le PAF devait, selon le calendrier d'exécution initial, se terminer au mois de mars 2004. Toutefois, dès la circulation des résultats de l'évaluation mi-parcours, l'idée d'une suite à ce projet a été émise sans que la nature et la portée des interventions de cette nouvelle phase ne soient nettement définies.

Au mois de septembre 2003, l'ACDI a tout de même demandé, au cours d'une rencontre avec UPA DI, de planifier, à partir des soldes budgétaires anticipés, une phase de désengagement sur une période d'environ deux ans.

Cette même phase de désengagement s'est prolongée de plusieurs mois pour porter la date définitive de fermeture du projet au 31 mars 2007. Ce contexte de prolongation a définitivement eu un impact sur les activités du projet car d'année en année, l'équipe terrain orientait ses activités en fonction d'une fermeture éminente. Notons cependant que cette situation n'a pas pour autant freiné l'appui au développement des filières visées et ces dernières se sont passablement développées pendant cette période.

En janvier 2006, l'ACDI a lancé un appel d'offres pour la suite du projet. UPA DI s'est jointe à la firme Tecsult, déjà partenaire dans le cadre du PAF, afin de répondre à l'appel. En décembre 2006, UPA DI et Tecsult se voyaient attribuer la mise en œuvre de la suite du PAF, laquelle se nomme Dynamisation des filières agroalimentaires au Burkina Faso (DYFAB), plus spécifiquement les filières banane, karité et lait.

Description du projet

Le but du projet DYFAB est de renforcer les capacités des acteurs économiques et de leurs organisations professionnelles agissant dans les filières lait frais, banane et karité afin de dynamiser ces dernières et d'augmenter les revenus des acteurs impliqués. Il s'agira finalement de contribuer, dans un esprit de partenariat, à réduire la pauvreté à travers le développement des ressources humaines et du potentiel productif du Burkina Faso. Quant à l'impact du projet DYFAB, il vise ultimement à contribuer à la diversification de la base productive du Burkina Faso ainsi qu'à l'amélioration de sa compétitivité et de son bilan alimentaire.

À moyen terme, les trois grands résultats attendus de la mise en œuvre du projet DYFAB sont :

- L'augmentation équitable et durable de la productivité, des revenus et de la rentabilité des opérateurs économiques ainsi que de l'emploi au sein des trois filières.
- La consolidation et diversification de l'emploi direct et indirect dans les milieux urbains et ruraux ciblés.
- Une plus grande synergie entre les opérateurs économiques et l'État burkinabé afin d'assurer le développement durable des trois filières ciblées.

Ces résultats seront atteints en ayant recours, comme outil principal, à l'approche filière qui est basée sur la concertation. Un outil qui s'est grandement inspiré de l'approche filière développée au Québec. Dans le cadre de cette approche, les tables filières se doteront de plans de développement et leur mise en œuvre fera l'objet d'un appui par le DYFAB.

La clientèle composée d'opérateurs économiques, d'organisations de producteurs, de transformateurs et de distributeurs sera amenée à se professionnaliser dans ses champs d'activités, contribuant ainsi au développement global de la filière. En parallèle, le projet viendra en appui au renforcement des capacités des prestataires de services, qui évoluent dans l'environnement des filières, afin de favoriser une plus grande professionnalisation de leurs services.

Enjeux de développement et perspectives

La question de l'autonomie tant organisationnelle que financière des tables filières et de leurs membres devra faire l'objet d'une stratégie claire. Contrairement au modèle québécois de tables filières, celles mises en place au Burkina se doivent d'être plus formelles pour des raisons légales et aussi pour des raisons de crédibilité face à l'État et autres partenaires techniques et financiers. Par contre, puisque la « table filière » sort du modèle associatif classique, elle doit être régie par un texte de loi spécifique qui n'existe pas à l'heure actuelle. La loi sur les tables filières ou interprofessions telles qu'on les nomme au Burkina Faso reste à écrire. Par ailleurs, puisque les filières sont très peu soutenues financièrement, elles devront développer des stratégies pour constituer leur propre fonds de développement, notamment à partir de prélèvements sur les activités commerciales. Ce sont deux grands enjeux qui mobiliseront passablement d'énergie dans les prochaines années.

Avancement du projet

Ce projet est en phase de démarrage. Le programme de l'année consistait à finaliser le plan de mise en œuvre accompagné d'un plan de travail annuel et à réaliser les activités prioritaires et nécessaires dans le cadre de l'appui aux trois filières concernées.

Une équipe terrain a été recrutée et est fonctionnelle. Une banque de prestataires de services locaux a été constituée. C'est par ces derniers que se matérialiseront l'ensemble des activités du projet. Les modalités de gestion et d'attribution des fonds projets pour l'appui aux activités des filières ont été définies. Les conventions de partenariats avec les autorités burkinabès ont été signées.

Pour la prochaine année, le projet mettra en place des activités pour le développement des trois filières. Il appuiera les opérateurs des secteurs production, transformation et distribution, les groupements constitués de ces mêmes secteurs et les tables filières qui sont en quête d'autonomie organisationnelle et financière.

Le principal enjeu sera donc de favoriser une plus grande autonomie pour ces tables filières tout en maintenant les activités qui permettent de les développer davantage.

Ces activités viseront spécifiquement à :

Filière banane : développer une stratégie durable de lutte contre la cercosporiose, une maladie qui menace les bananeraies et la filière dans son ensemble.

Filière karité : professionnaliser les activités de transformation des amandes en beurre et sécuriser davantage les marchés d'exportation de beurre biologique vers l'Europe.

Filière lait : améliorer la qualité et savoir tirer profit de la crise alimentaire actuelle qui, paradoxalement, permet à la filière d'être compétitive car le prix de la poudre de lait importée a beaucoup augmenté.

Principaux documents produits

- Banque de prestataires de services.
- Manuel des procédures du projet (incluant les procédures pour gérer et attribuer les fonds de développement).

31 mars 2008



Fiche de projet

UPA Développement international

Projet

Mise en œuvre du plan stratégique de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM)

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Appui institutionnel

Durée

3 ans

Période de réalisation

De juillet 2005 à juin 2008 (L'Œuvre Léger (OL))
De juillet 2008 à juin 2009 (AgriCord (Agriterra))

Partenaires terrain

UGCPA/BM
SNV (coopération hollandaise)

Partenaires canadiens

Le milieu agricole québécois
(Voir note)

Financement

OL : 192 478 \$ CA
AgriCord (Agriterra) : 93 026 euros
UGCPA/BM : 15 000 euros

Note en ce qui a trait aux partenaires canadiens :

- *Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)*
La Fédération accorde un prêt sans intérêt de 20 000 \$ à l'UGCPA/BM afin de l'appuyer dans la construction d'un entrepôt pour les céréales et le bissap's biologique, lesquels sont produits et commercialisés collectivement par ses membres. Cet appui vise à diminuer les frais d'entreposage de l'Union.
- *Groupe Uni-Vert*
Grâce au soutien du groupe Uni-Vert apporté à l'UGCPA/BM, ses productrices de bissap's biologique ont acquis 40 vélos pour faciliter l'encadrement de la production. En outre, l'Union a pu faire l'achat de pneus et de chambres à air ainsi que de matériel pour améliorer la qualité de leur produit lors du séchage, triage et pesée.

Contexte du projet

Depuis sa création en 1993, et jusqu'en 2004, l'UGCPA/BM a évolué dans un environnement projet avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Sa mission est de développer un système collectif de mise en marché des céréales et des fleurs de bissap's biologiques.

Plus spécifiquement, les objectifs de l'Union visent à :

- Assurer de meilleurs revenus aux productrices et producteurs.
- Mettre à la disposition des consommateurs des produits de qualité.
- Promouvoir des normes de poids et de qualité au Burkina Faso.

Actuellement, l'importance de la filière céréalière est reconnue par l'État. Dans ce sens, le gouvernement a lancé en 2003 l'élaboration de son plan d'action céréalière.

À la suite de l'annonce par l'ACDI de ne pas poursuivre son financement au-delà de la phase II du projet (mars 2003), l'UGCPA/BM s'est donné un plan de relance afin de poursuivre ses activités tant au niveau des céréales que du bissap's.

Ce plan a permis, entre autres, d'aller chercher le concours de nouveaux partenaires pour appuyer l'organisation dans l'atteinte de son autonomie organisationnelle et financière. À cet égard, AgriCord, un regroupement d'agri-agences associé à la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et OL s'impliquent dans la consolidation de l'organisation et son développement, tant de la filière céréales que fleurs de bissap's. D'autre part, SNV offre un appui-conseil pour le développement des capacités des groupements de femmes qui s'y investissent.

Description du projet

Le programme vise essentiellement à soutenir l'UGCPA/BM et ses deux filières, la filière céréalière et la filière bissap's particulièrement, dans ses opérations de mise en marché collective. En ce sens, UPA DI appuie le développement organisationnel autant que le contrôle de la qualité et la mise en place de conditions de vente favorables pour les productrices et les producteurs.

Enjeux de développement et perspectives

La grande majorité de la population des pays en développement vit en milieu rural et dépend des activités agricoles pour assurer sa survie. Et pourtant, le milieu agricole est peu organisé, tant sur le plan de la production que de la commercialisation des produits. Le Programme d'appui institutionnel (PAI) d'UPA DI permettra de renforcer les organisations paysannes qui verront à mettre en place un meilleur encadrement technique et des mécanismes appropriés de commercialisation collective. Cet appui organisationnel, associé à l'amélioration des conditions de production et de mise en marché, devrait permettre aux agricultrices et agriculteurs partenaires de vivre plus décemment du fruit de leur labeur et, en même temps, de contribuer au développement durable d'une agriculture viable.

Pour que la coopération prenne tout son sens, elle doit s'inscrire dans un mouvement de solidarité permettant aux personnes du Sud et du Nord, engagées dans ces actions de coopération, d'établir et de maintenir des liens au-delà de la réalisation des projets. Voilà pourquoi UPA DI verra à associer le mouvement agricole du Québec à ses actions auprès de ses partenaires du Sud.

Avancement du projet

Filière céréalière

L'UGCPA/BM a entrepris de réduire ses coûts de commercialisation. Une meilleure gestion du crédit a permis de réduire les frais d'intérêts et ainsi ramener les frais de commercialisation de 46 Fcfa/kg à 41,33 Fcfa/kg. L'objectif est fixé à 35 Fcfa/kg. Les frais de location d'entrepôt étant à la hausse, la construction de magasins d'entreposage s'avérait une bonne stratégie pour réduire les coûts. Un premier magasin de 500 tonnes a été construit et, grâce à l'appui de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), un deuxième de 350 tonnes est prévu prochainement.

Filière bissap's

La réduction des coûts est également à l'ordre du jour. Les frais de certification pour la production biologique ont sensiblement diminué cette année, vu la production historique de 53 tonnes de bissap's biologique. De plus, les femmes ont écoulé la totalité de leur production sur le marché d'exportation à 1 075 Fcfa/kg, payé à la prise de possession, ce qui est un incitatif pour les productrices.

L'accès aux moyens de production demeure cependant une préoccupation constante. L'obtention d'un bon prix lors de la dernière campagne a facilité, pour certaines femmes, l'accès aux parcelles et aux moyens de production pour la campagne actuelle.

Avec l'appui financier d'Uni-vert, un regroupement de productrices et de producteurs de plantes médicinales du Québec, l'Union a également bénéficié de 40 vélos qui ont facilité le suivi de la production par les enquêtrices valorisant ainsi l'importance de leur travail.

Conclusion et perspectives

Le projet de modification de la réglementation de la mise en marché collective des céréales et du bissap's de l'UGCPA/BM, qui avait été amorcé en novembre 2006, a été complété et adopté par l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'UGCPA/BM, en mars 2007. Elle prévoit un engagement plus important des comités d'action à la commercialisation (CAC) pour tenir compte de la réduction du personnel de l'organisation et de la rationalisation des frais de commercialisation entrepris depuis une année.

L'Union a atteint une autonomie financière de 60 %. Pour devenir complètement autonome sur ce plan, elle doit viser à commercialiser 4 000 tonnes de céréales et 60 tonnes de bissap's.

UPA DI accompagnera, dans les prochains mois, l'UGCPA/BM dans un processus d'élaboration d'un plan de développement stratégique.

31 mars 2008



Fiche de projet

UPA Développement international

Projet

Programme d'appui aux populations paysannes (PAPP)
en Moyenne Guinée
ACDI : A-20715-001-PR-1

Entité contractante (agence d'accompagnement)

Consortium UPA Développement international (UPA DI)
et Groupe Conseil CAC International inc.

Type de projet

Bilatéral

Durée

7 ans

Période de réalisation

Février 2003 à janvier 2010

Partenaires terrain

Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD)

Partenaires canadiens

Agence canadienne de développement international
(ACDI)

Financement

Agence canadienne de développement international
(ACDI) – 11 770 000 \$ CA

Contexte du projet

Classée parmi les pays à faible développement humain, la Guinée (Conakry) se situe au 160^e rang sur 177 pays inventoriés au *Rapport sur le développement humain 2006*, produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Plus de 40 % de sa population vit en situation de pauvreté absolue. Avec un revenu annuel de moins de 239 000 francs guinéens (FG) (environ 192 \$ CA), une bonne partie de sa population ne peut même pas subvenir à ses besoins de base.

La pauvreté en Guinée (Conakry) se répartit de façon inégale parmi les groupes socioéconomiques des sept régions administratives du pays, dont la Moyenne Guinée, qui représente l'une des poches importantes de pauvreté. Dans cette région, 50,6 % de la population vit sous le seuil absolu de la pauvreté et 14,1 % sous celui d'extrême pauvreté.

La population dans la région des hauts plateaux du Fouta Djallon est majoritairement féminine (54 %). Les femmes constituent la principale force de travail, assurent la grande partie des activités économiques et supportent, pour l'essentiel, le poids de la pauvreté. Ce phénomène s'explique par l'exode des hommes en âge de travailler qui tentent ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leur famille.

Le Fouta Djallon, qualifié de « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest (source des grands fleuves Sénégal, Gambie et Niger), offre un potentiel considérable de développement économique à cause de ses ressources hydrauliques ainsi que de la qualité et de la disponibilité de terroirs pour la production agricole.

Les populations ont entamé, depuis environ une décennie, un processus de mutation les menant progressivement d'une économie de subsistance à des activités génératrices de revenus et à une économie de marché. Cette préoccupation a favorisé la création de « groupements » de producteurs, « d'unions » de groupements et même d'associations faitières sous forme de « fédérations ». L'économie de la région est essentiellement agricole.

Description du projet

D'une durée prévue de sept ans, le Programme d'appui aux populations paysannes (PAPP) en Moyenne Guinée privilégie une approche économique qui s'appuie sur une stratégie de renforcement des capacités, centrée sur une démarche « filière de production ». Ses actions s'inscrivent en partenariat, en complémentarité et en synergie avec les activités des autres acteurs de développement présents en Moyenne Guinée. Le programme viendra en appui au renforcement des capacités des paysannes et paysans par l'entremise de leurs structures associatives (groupements de base, unions et fédérations) dans la zone du Fouta Djallon en Moyenne Guinée.

Enjeux de développement et perspectives

Le programme s'inscrit dans les orientations du gouvernement de la République de la Guinée en matière de développement humain et de stratégie de réduction de la pauvreté visant notamment à :

- Améliorer les infrastructures physiques, sociales, économiques et financières qui constituent un frein à la croissance.
- Accroître la capacité et améliorer les compétences des populations afin qu'elles parviennent à un meilleur rendement de leur travail et qu'elles en tirent des bénéfices accrus.

Avancement du projet

Les activités 2007-2008 du programme se sont déroulées normalement. La situation politique, économique et sociale a été plus stable que l'année précédente, comme en font foi un taux d'inflation stabilisé autour de 13 % et un taux de change qui se maintient. Malheureusement, les effets microéconomiques au niveau de la population tardent à se faire sentir.

Formation et appui-conseil

En accord avec le programme de formation par niveau, de nombreuses formations techniques ont été livrées en faveur des groupements de base. Ces formations sont mises à jour annuellement pour tenir compte des besoins et des résultats de la recherche.

La formation des techniciens de zone s'est poursuivie lors de missions d'appui technique de consultants canadiens. Les thèmes privilégiés ont été la fertilisation, la lutte aux ravageurs et maladies, la gestion des sols et la gestion de l'eau. Le contenu des trousseaux du technicien a été bonifié, notamment avec l'ajout de fiches techniques sur la fabrication et l'utilisation de cendre de bois en agriculture.

Afin d'améliorer l'appui-conseil de proximité aux paysans, la Fédération a sélectionné une centaine de paysans-relais. Ceux-ci, implantés dans les groupements, ont été choisis selon des critères de performance technique, d'implication dans le milieu et de capacité à communiquer l'information. Ils sont formés et appuyés par les techniciens de zone ainsi que par les experts canadiens lors de leurs missions.

Le programme d'alphabétisation est toujours en œuvre. L'année 2007-2008 a vu l'ouverture de plus de 70 nouveaux centres et l'alphabétisation de près de 1500 paysans.

Appui organisationnel

Encore cette année, un protocole a été signé avec la FPDF, englobant l'ensemble des activités de formation, d'alphabétisation, de soutien au fonctionnement de la FPDF et d'aménagement de bas-fonds. Ainsi, la Fédération est responsable de la coordination et de la livraison des activités, toujours avec l'appui-conseil et le support de la cellule PAPP.

Avec le soutien méthodologique du PAPP, la FPDF a procédé à l'évaluation de son personnel d'encadrement technique. Cette première expérience avait comme objectif d'identifier les points forts et les points à améliorer pour que les techniciens de zone puissent effectuer efficacement leur travail de conseiller technique auprès des paysans.

La planification annuelle par la FPDF s'améliore et le suivi comptable a permis cette année de mieux coordonner l'ensemble des ressources (humaines, matérielles et financières) pour la réalisation des activités prévues.

L'amélioration de la santé financière de l'organisation est au cœur des préoccupations et l'appui d'un expert canadien en gestion a permis de mieux cerner la situation financière de l'organisation et de prendre les décisions nécessaires pour équilibrer le budget de fonctionnement.

Activités génératrices de revenus

Plus de 50 hectares de bas-fonds ont été aménagés en 2007-2008. Ces travaux d'aménagement ont été entièrement menés par la FPDF, des études techniques et socio-économiques, en passant par les appels d'offres et jusqu'au suivi des travaux. Il s'agit des derniers travaux entrepris dans le cadre du PAPP; le temps restant au programme permettra de consolider et d'améliorer les travaux exécutés depuis le début.

La réception définitive des 26 hectares aménagés en 2006-2007 s'est effectuée, avec la collaboration du Bureau technique de génie rural (BTGR).

Pour permettre aux membres de la FPDF de mettre à profit les connaissances acquises lors des différentes formations et ainsi appliquer l'itinéraire technique tel que recommandé par les techniciens de la Fédération, une subvention à l'acquisition d'intrants a été versée.

La fabrication de claies de séchage dans l'oignon est un succès. La mise à disposition de matériel pour leur fabrication est maintenant complétée dans l'ensemble des groupements de la FPDF ayant accès à cet appui.

Recherche

Les essais en milieu paysan se sont continués en cours d'année, toujours sous la coordination du comité recherche et avec l'appui de consultants canadiens. Un effort particulier a été fourni pour renforcer la capacité des techniciens de la Fédération au plan méthodologique dans la mise en place d'essais.

Les fascicules des formations techniques sont mis à jour annuellement pour tenir compte des résultats des essais. Ces formations touchent environ 2000 personnes.

Des parcelles de démonstration seront installées au cours de la prochaine année, dans un effort de vulgarisation des résultats de la recherche.

Égalité entre les femmes et les hommes

Une tournée d'information sur les droits des femmes dans la législation guinéenne a été réalisée par la chargée formation et égalité entre les hommes et les femmes du PAPP. Cette tournée, très appréciée, sera reproduite en 2008-2009 auprès des groupements qui le désirent. La nouvelle pièce de théâtre produite « Rewba no ka Rewbe », portant sur l'importance de l'indépendance financière des femmes, a été produite, filmée et diffusée au niveau des unions. La prochaine année verra la diffusion à la radio locale de l'enregistrement sonore de cette pièce.

Une stratégie d'égalité entre les sexes a été adoptée dans les unions. Elle fera l'objet d'un suivi particulier pour s'assurer qu'il y ait des suites concrètes, notamment sur : la représentativité des hommes et des femmes aux instances, l'accès aux formations et aux activités de la FPDF, l'accès à la terre pour les productrices, etc.

Principaux documents produits

- Différents fascicules de formation pour la production de pommes de terre et d'oignons.
- Fascicule et module de formation sur les droits des femmes dans la législation guinéenne.
- Fascicule et module de formation pour la production du Moringa.
- « *Rewbe no ka Rewbe* » Nouvelle pièce de théâtre de l'auteure Koumanthio Zeinab Diallo, disponible sur DVD en version Poular et texte français.
- Stratégie d'égalité entre les hommes et les femmes au sein des Unions de la FPDF, document de travail, PAPP, septembre 2007.
- Protocole 2007-2008 entre la Fédération des paysans du Fouta Djallon et le Programme d'appui aux populations paysannes, période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, août 2007.
- Différents guides et fiches pour l'identification des ravageurs et des maladies dans les cultures de l'oignon et de la pomme de terre en Guinée.
- Rapport sur les essais 2006-2007 conduits en milieu paysan sur la culture de l'oignon et de la pomme de terre; Centre de recherche de Bareng, août 2007.
- Rapport de l'enquête légère sur les résultats du PAPP au terme de la Phase II, février 2008.

31 mars 2008



Fiche de projet

UPA Développement international

Projet

Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) - phase II
ACDI : A-031895-001-PR1

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Bilatéral

Durée

6 ans

Période de réalisation

Mai 2003 à avril 2009

Partenaires terrain

Faso Jigi et une organisation de productrices d'échalotes

Partenaires canadiens

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Financement

ACDI : 7 523 679 \$ CA

UPA DI : 171 509 \$ CA

Contexte du projet

Le *Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) - phase I*, réalisé entre 1997 et 2003, a été mis en place pour s'attaquer aux facteurs limitatifs du secteur céréalier au Mali. À l'époque, on parlait de problèmes liés au morcellement de l'offre, à la variabilité de la qualité, au manque d'information sur les excédents de production à commercialiser, aux besoins de préfinancement de campagne et au manque de connaissance de la demande. Aujourd'hui encore, ces facteurs limitatifs demeurent, mais ils sont mieux maîtrisés puisqu'au cours de cette période des actions ont été entreprises afin de les contrer. Toutefois, nous sommes forcés de reconnaître que les solutions avancées ne reçoivent pas encore l'adhésion de tous les intervenants du secteur de façon à assurer leur pérennité.

La phase I du PACCEM aura permis également d'identifier des pistes pour accroître la reconnaissance de l'apport des femmes en agriculture et au sein de l'organisation. Dans cette perspective, au cours de la phase II, des pistes se sont concrétisées en plans d'action et en réalisations.

En 2003, l'ACDI a convenu, avec le gouvernement du Mali, de poursuivre son appui à la production céréalière de la région de Ségou jusqu'en 2009. Six années où les efforts portent sur la consolidation des acquis et sur l'autonomie des organisations de producteurs de céréales de la région.

Description du projet

À Ségou, le PACCEM voit à accompagner Faso Jigi dans l'atteinte de son autonomie administrative et financière à travers ses activités économiques. Sur ce plan, le système collectif de mise en marché des céréales est l'outil privilégié pour y arriver.

Afin de soutenir plus particulièrement l'implication des paysannes, le PACCEM appuie la mise en place d'une organisation de productrices d'échalotes. Sans toutefois prétendre à une autonomie complète de l'organisation au terme de cette intervention, le PACCEM s'emploiera à réunir les conditions qui permettront à l'organisation de productrices de cheminer dans cette direction. Comme pour Faso Jigi, le système collectif de mise en marché est l'outil privilégié pour permettre à l'organisation de tendre vers cette autonomie.

Pour favoriser une plus grande implication des femmes dans le processus décisionnel et la mise en commun de services, le PACCEM facilite le rapprochement de ces deux organisations : Faso Jigi et le groupement de productrices d'échalotes.

Enjeux de développement et perspectives

Le PACCEM vise essentiellement à faire reconnaître davantage le leadership de Faso Jigi par les différents acteurs de la filière céréalière. Le projet devrait également permettre à l'organisation d'atteindre une autonomie organisationnelle et financière, assurant ainsi sa pérennité. Les femmes productrices d'échalotes se regrouperont pour mettre en place un système collectif de mise en marché.

À plus long terme, le projet favorisera l'augmentation et la sécurisation du revenu des productrices et producteurs, tout en contribuant à la croissance économique et à la sécurité alimentaire du pays.

Avancement du projet

L'année 2007-2008 a été riche en événements de toutes sortes. Des facteurs tels que le déroulement de la campagne agricole, l'évolution du marché céréalier, les interventions des autorités maliennes et le comportement des producteurs membres face à leur organisation ont fortement marqué Faso Jigi et le PACCEM au cours de cette cinquième année d'intervention. De tous ces événements, on retiendra :

Le déroulement de la campagne agricole

Les résultats de la campagne 2006-2007 ont permis à Faso Jigi de mettre sur le marché 7 594 tonnes de céréales (6 012,4 tonnes de riz et 1 581,6 tonnes de céréales sèches). Des problèmes de qualité des produits livrés par les membres et offerts par Faso Jigi n'ont pas permis d'obtenir un prix satisfaisant. En conséquence, Faso Jigi a subi la dure loi du marché en vendant ses céréales avec une perte commerciale de plus de 112 millions de Fcfa, occasionnant un déficit financier sur l'exercice 2007 de l'ordre de 65 millions de Fcfa. Les réserves du fonds de sécurité des années précédentes ont contribué à amoindrir la perte commerciale.

Les difficultés rencontrées ont amené les administrateurs à tenir une assemblée générale extraordinaire, à Niono les 27 et 28 novembre 2007, et à exhorter toutes les instances de la structure à appliquer rigoureusement la réglementation en matière de qualité des produits acheminés à l'organisation pour la commercialisation.

La campagne de production 2007-2008 a été marquée par des pluies tardives en début de saison, suivies de pluies diluviennes causant des dommages considérables dans certaines régions où des villages ont été détruits à plus de 50 % avec des pertes de vies humaines. Les villes de Bla et de Niono, où l'on retrouve un grand nombre de membres de Faso Jigi, ont été détruites à plus de 40 %. Conséquemment, moins de 50 % des volumes de céréales sèches et 65 % du volume de riz ont été livrés pour la commercialisation en date du 31 mars 2008.

L'évolution du marché céréalier

La stratégie de stockage au niveau des banques villageoises de céréales, initiée en 2006 par le Commissariat à la sécurité alimentaire, ainsi que les quantités de riz importées et remises sur les marchés ont contribué à stabiliser les prix à l'avantage des consommateurs. Au début de décembre 2007, et en dépit des récoltes en cours, le marché n'a pas connu de baisse significative des prix. Au contraire, des cas de hausses de prix des céréales sèches ont été observés au niveau des principales zones de production, ce qui a incité certains producteurs membres de Faso Jigi à mettre directement et individuellement leur production sur le marché.

La formation et la communication

Le programme de formation de 2007-2008 comprenait 53 thèmes répartis entre les 8 groupes cibles que composent les différentes structures de Faso Jigi. Dans ce programme, deux grandes activités ont été réalisées : l'ouverture de 81 centres d'alphabétisation et d'alphagestion ainsi que la transformation des groupements membres de Faso Jigi en sociétés de coopératives agricoles.

L'égalité entre les hommes et les femmes

L'intégration de trois représentantes des femmes au sein du conseil d'administration de Faso Jigi a consolidé leur participation à l'organisation. Au niveau des céréales, les productrices constituent 9,21 % du membership et contribuent pour 2,82 % aux volumes commercialisés collectivement. Par contre, on constate qu'elles occupent pleinement leur place au niveau des échalotes où elles sont les plus actives. Toutes productions confondues, les femmes constituent environ 25 % des membres de Faso Jigi et participent à la mise en marché collective à hauteur d'environ 5 %.

L'environnement

Cette année, la direction du PACCEM a demandé au ministère de l'Environnement de produire une notice environnementale sur l'implantation des magasins de stockage érigés au cours des dernières années pour le bénéfice des productrices d'échalotes membres de Faso Jigi.

Les conclusions de cette notice confirment que ces constructions sont conformes à la loi en matière d'environnement au Mali et que les impacts de ces constructions sur l'eau, le sol et l'air sont considérés par le ministère de l'environnement comme très faibles.

En guise de conclusion

L'année 2007-2008 a été particulièrement éprouvante pour Faso Jigi et ses membres. La conjoncture du marché et les aléas climatiques ont miné le pouvoir de commercialisation de l'organisation. Fort heureusement, la solidité financière des assises de l'organisation et sa capacité à réagir rapidement et vivement vont lui permettre de retomber sur ses pieds.

Au terme d'une réflexion accompagnée par UPA DI à la suite de ces deux dernières campagnes difficiles, il a été recommandé, entre autres, de :

- Revoir la position de Faso Jigi face aux prix de cession et de s'ajuster par rapport au contexte de crise alimentaire mondiale qui pousse les prix à la hausse.
- Revoir ses rapports aux membres en favorisant une plus grande responsabilité individuelle et en valorisant les bons producteurs.
- Procéder au versement d'une ristourne pour la campagne en cours, soit 2007-2008, afin de s'assurer d'avoir des engagements pour 2008-2009.

Principaux documents produits

- Étude sur la rentabilité du système collectif de mise en marché (SCMM) dans le cadre du PACCEM.
- Étude du marché céréalier au Mali.
- Plaidoyer pour la relance de la centrale des risques dans la zone de l'Office du Niger.
- Outils de vulgarisation et de formation abondamment illustrés, principalement à l'intention des conseils d'administration des sociétés coopératives locales, portant sur :
 - Une année dans la vie de ma coopérative.
 - Une année dans la vie du système collectif de mise en marché des céréales.
 - Une année dans la vie du système collectif de mise en marché des échalotes.
- Formation sur comment concilier l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif.

31 mars 2008



Fiche de projet

UPA Développement international

Mali

Projet

Projet d'appui à la filière blé et à l'Union des coopératives Baabahuu Jici (PAFB/BJ)
AIN-4918

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Développement de la filière blé et renforcement des capacités d'une organisation paysanne impliquée dans la production de blé

Durée

Trois ans

Période de réalisation

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010.

Partenaires terrain

À Diré, Baabahuu Jici et des groupements de femmes gestionnaires de batteuses.

Partenaires canadiens

UPA DI

Financement

AgriCord (Agriterra) : 774 167 euros

AgriCord (FIDA) : 19 885 euros

Contexte du projet

Le PAFB/BJ a démarré le 1^{er} avril 2007. Il s'inscrit dans le cadre du partenariat entre AgriCord (Agriterra) et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM). La mise en œuvre du projet a été confiée à UPA DI.

Le PAFB/BJ poursuit la consolidation de structures de concertation et le renforcement des capacités de l'organisation paysanne Baabahuu Jici afin de soutenir le développement de la filière blé au Mali.

Cette intervention s'inscrit dans la continuité de celle initiée et financée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à travers le Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM), pour la période de 1998 à 2004, et exécutée par UPA DI jusqu'au 31 mars 2007.

À la fin de ce projet de l'ACDI, l'Union des coopératives Baabahuu Jici demeurait encore fragile, car le niveau d'appropriation des outils mis à sa disposition n'était pas satisfaisant et l'objectif d'autonomie organisationnelle et financière n'était pas encore atteint. Aussi, les mécanismes de concertation (la Concertation nationale de la filière blé (CONAFIB) et la Table régionale de concertation sur la filière blé de Tombouctou), cadre de dialogue des acteurs et des partenaires chargés de la réalisation du plan stratégique de développement, demeuraient sans moyen de fonctionnement efficace.

Description du projet

Le PAFB/BJ a pour objectifs de :

- Consolider et accroître l'autonomie administrative et financière de Baabahuu Jici par le renforcement de ses capacités organisationnelles et de commercialisation ainsi que par l'amélioration de l'environnement commercial pour le rendre favorable au développement de la filière blé au Mali.
- Consolider l'intégration des femmes rurales dans la filière blé par le développement d'activités génératrices de revenus propres à elles, plus spécifiquement au niveau du battage mécanique du blé.

Les principales activités menées au cours de la période, conformément au plan de travail annuel 2007-2008 du PAFB/BJ, concernent :

- Les élus et le personnel permanent de l'Union des coopératives Baabahuu Jici.
- L'appui au processus d'autonomisation de Baabahuu Jici.
- Le soutien au système collectif de mise en marché.
- L'accompagnement et le renforcement de la CONAFIB et de la Table de concertation régionale de Tombouctou.
- L'appui à la réalisation d'études et (vi) le support au suivi et à la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la filière blé.

Enjeux de développement et perspectives

Au cours de l'année 2006-2007, l'Union des coopératives Baabahuu Jici a été affaiblie. En effet, 25 de ses coopératives sur les 35 qui en étaient membres ont été suspendues pour non-remboursement de leurs impayés. Les principales causes de cette situation sont liées à la restructuration intervenue en 2006-2007, à la déstabilisation financière occasionnée par certains de ses membres qui se sont rendus coupables de délits d'initiés, à la fin de l'intervention de la coopération canadienne à travers le PACCEM et, finalement, à la campagne de dénigrement de l'organisation par des producteurs ayant été expulsés ou ayant démissionné de Baabahuu Jici. C'est à ce moment crucial de la vie de l'organisation qu'est intervenu le PAFB/BJ.

Dans la mesure où la première année du PAFB/BJ a permis sa stabilisation, un regain de confiance de la plupart de ses membres et le maintien de son réseau de partenariat, Baabahuu Jici doit consacrer les deux prochaines années à son développement au travers l'exécution de son plan stratégique de développement. Ce dernier vise principalement : (i) une augmentation des volumes mis en marché, soit passer de 500 à 1200 tonnes, et l'obtention d'un prix optimal; (ii) une meilleure coordination des services financiers, d'achat et de transport offerts à ses membres; (iii) la progression de son autonomie organisationnelle et financière et (iv) une augmentation du membership et du sentiment d'appartenance de ses membres.

Les cadres de concertation des acteurs de la filière au niveau régional (Table régionale) et national (CONAFIB), qui ont vu leur composition et leur mandat élargis à la suite de l'adoption du plan stratégique de développement de la filière blé, ont été confrontés, en plus des questions organisationnelles, à l'insuffisance des moyens financiers mis à leur disposition. Cela n'a pas permis à leurs organes de suivi, c'est-à-dire les comités techniques de suivi régional et le secrétariat technique de la CONAFIB, d'assurer pleinement leur mandat. Les cadres de concertation doivent coller à la réalisation concrète des objectifs du plan stratégique de développement en respectant leurs engagements et en redynamisant leurs organes de suivi.

Avancement du projet

La mise en œuvre du projet qui devait être opérationnelle à compter du 1^{er} avril 2007 a accusé un retard dans son démarrage. En effet, la signature du contrat est intervenue en juillet-août 2007 et le premier transfert de fonds a seulement eu lieu le 3 septembre 2007. Cependant, grâce à l'accord des parties (AgriCord, APCAM), UPA DI a assuré le préfinancement des principales activités : le fonctionnement de Baabahuu Jici, l'exécution du programme de formation, les missions de suivi du projet, le suivi de la mise en œuvre du plan de travail, les suites aux conclusions et recommandations des réunions de la CONAFIB et de la Table régionale de concertation sur la filière blé de Tombouctou.

Sur le plan du renforcement organisationnel de Baabahuu Jici, les réunions régulières du conseil d'administration et l'assemblée générale ont été tenues et les décisions sont toujours prises de façon démocratique. Globalement, les activités programmées dans le cadre du plan de travail ont été exécutées à la satisfaction de l'organisation bien que les objectifs au plan du membership et des quantités à commercialiser n'aient pas été complètement atteints. À ce propos, la levée de suspension des coopératives après remboursement des crédits n'a pas été réalisée.

Les cadres de concertation des acteurs de la filière blé, la Table régionale de concertation de Tombouctou et la CONAFIB, ont pu continuer à être animés. Toutefois, pour des raisons budgétaires, toutes leurs activités n'ont pas pu être exécutées. Deux réunions de la Table régionale de concertation ont été organisées le 15 mars et le 25 octobre 2007, mais une seule a pu être tenue pour la CONAFIB en raison de contraintes budgétaires. Jusqu'ici, la mise en œuvre du projet n'a pas connu de difficultés insurmontables.

Les dix groupements féminins gestionnaires de batteuses, membres de Baabahuu Jici, ont pu poursuivre leurs activités et améliorer leurs résultats. Sur le plan de la promotion sociale, trois représentantes de ces groupements siègent au conseil d'administration de Baabahuu Jici. Les groupements de femmes ont toujours remboursé les crédits contractés dans le respect des échéances. Elles éprouvent cependant des difficultés techniques et organisationnelles. Les solutions convenues avec le conseil d'administration de Baabahuu Jici n'ont pas pu être entièrement exécutées au cours de la campagne 2007-2008.

Principaux documents produits

- Guide de formation sur l'éthique des administrateurs d'une organisation paysanne démocratique.

31 mars 2008



Fiche de projet

UPA Développement international

Projet :

Projet d'appui à la mise en marché du lait à la CCA

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA DI

Type de projet

Développement de la production laitière et appui institutionnel

Durée

3 ans

Période de réalisation

1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010

Partenaires terrain

Central Cooperativa Agropecuaria (CCA)

Partenaires canadiens

Financement

Total : 368 776 euros

AgriCord (Agriterra): 346 126 euros

CCA: 19 500 euros

UPA DI: 3 150 euros

Contexte du projet

Le projet d'appui à la production et la mise en marché collective du lait auprès de la CCA et de six (6) de ses coopératives au El Salvador est en cours depuis le milieu de l'année 2007.

La production laitière est particulièrement importante pour ces six (6) coopératives. Elle représente une force économique et offre des emplois stables et réguliers 12 mois par année. La production quotidienne globale est de l'ordre de 8 000 bouteilles (6 000 litres). Le lait est presque entièrement acheminé vers une usine de transformation locale. Ce volume de lait représente actuellement plus de 35% du volume transformé par l'acheteur. En théorie, cette donnée devrait conférer au regroupement un certain pouvoir de négociation vis-à-vis l'acheteur. Pourtant, les contrats signés entre l'acheteur et chacune des coopératives demeurent inchangés depuis plus de 10 ans. De plus, il semble difficile, voire impossible aux coopératives individuelles de négocier des conditions de vente qui prennent en considération certaines de leurs préoccupations.

Suite à un séminaire de 5 jours sur l' « Économie et les systèmes collectifs de mise en marché des produits agricoles » organisé conjointement par CCA/UPA DI, la CCA a priorisé le secteur laitier pour expérimenter une première démarche collective d'amélioration de la production et de la commercialisation.

Description du projet

À terme, le présent projet vise à ce que les membres de la CCA obtiennent, travers la mise en marché collective du lait, de meilleures conditions de vente. Cet objectif sera poursuivi en mettant en place, dans un premier temps, des outils communs tels que l'évaluation indépendante de la qualité du lait, le transport, la collecte de données technico-économiques et les analyses, l'autofinancement par des prélèvements, l'appui technique à la production des fourrages, etc. Dans un deuxième temps, une stratégie commune de négociation avec le principal acheteur sera développée.

Enjeux de développement et perspectives

Une grande majorité des membres de la CCA dépendent des activités agricoles pour assurer leur survie. Pourtant, ce regroupement de coopératives est peu organisé, tant sur le plan de la production que de la commercialisation des produits. Le projet d'appui à la mise en marché du lait d'UPA DI permettra de renforcer la CCA, qui verra à mettre en place un meilleur encadrement technique et des mécanismes appropriés pour la mise en marché collective du lait. Cet appui organisationnel, associé à l'amélioration des conditions de production et de mise en marché, devrait permettre aux agricultrices et agriculteurs partenaires de vivre plus décemment du fruit de leur labeur et, en même temps, de contribuer au développement durable d'une agriculture viable.

Avancement du projet

Une première activité réalisée dans le cadre du projet a permis, en septembre 2007, à 6 personnes responsables de la production laitière dans chacune des coopératives de participer à un stage au Québec sur le thème de la production et la mise en marché collective du lait. Deux responsables de la CCA se sont aussi joints au groupe. Cette étape a été cruciale dans la définition du projet et, surtout, dans la consolidation du Comité lait, désormais plus dynamique, mieux soudé et plus décidé que jamais à saisir l'opportunité offerte par ce projet d'améliorer l'activité laitière au sein de la CCA. Le stage a également permis de définir un plan de travail détaillé pour les 4 prochaines années, de 2007 à 2010.

Au cours de la période, un appui technique a été fourni sur le terrain, principalement orienté sur le thème de la gestion technico-économique de la production laitière. Cette intervention a initié la mise en place d'une méthodologie de collecte de données au sein des coopératives laitières. Pour ce faire, le projet a permis à toutes ces coopératives d'accéder à des équipements informatiques, puis leurs responsables administratifs ont été formés à l'utilisation de ces nouveaux outils. Avec l'appui d'un producteur laitier et agroéconomiste du Québec, Jean-Luc Leclair, il a été possible de réaliser une première évaluation technico-économique du niveau d'effort technique à fournir pour augmenter la productivité tout en diminuant les coûts de production par bouteille de lait, qui étaient trop élevés. En se basant sur les premières données cumulées dans les coopératives, cette évaluation a permis de cibler l'immense potentiel d'amélioration des pratiques de production de fourrages de qualité, avec pour objectifs d'améliorer l'alimentation du troupeau laitier tout en diminuant la dépendance aux intrants alimentaires coûteux.

La mise en place d'un appui agronomique pour l'amélioration de la productivité et la rentabilité de l'activité laitière avait été priorisée en septembre 2007 lors de la définition du projet. À partir de janvier 2008, une entente a été signée entre la CCA, son Comité lait et la firme-conseil salvadorienne Tecno-Serve. Cette entente annuelle prévoit l'affectation à temps plein d'un agronome pour l'accompagnement des 6 coopératives laitières. Le thème d'une production fourragère de meilleure qualité a été ciblé comme prioritaire, afin de permettre un accroissement rapide de la rentabilité de la production laitière sur la base de changements techniques et organisationnels enclenchés par les coopératives.

En février 2008, une première activité d'échange a été réalisée sur le thème «Une convention de mise en marché du lait» avec les membres du Comité lait représentant les 6 coopératives laitières impliquées dans le projet. L'objectif de cette activité était d'identifier les conditions actuelles de vente de lait avec les acheteurs et de mesurer le niveau de satisfaction des coopératives vis-à-vis de ces conditions. L'activité a permis à chacun de prendre conscience des inconforts communs vis-à-vis des conventions de vente, quasi inexistantes ou à tout le moins très floues et offrant bien peu de garantie aux producteurs de lait. Les discussions ont permis de s'accorder sur la nécessité de mieux définir ce que seraient les exigences des coopératives laitières en matière de conditions de vente du lait et les engagements que celles-ci seraient prêtes à offrir lors d'une éventuelle négociation avec l'acheteur.

31 mars 2008



Fiche de projet UPA Développement international

Projet

Programme de développement de l'agriculture par un renforcement du milieu paysan (PDA)
ACDI : S63908

Programme d'appui institutionnel (PAI)
AgriCord : 4949

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Appui institutionnel

Durée

Un an : Agence canadienne de développement international (ACDI)

Trois ans : AgriCord

Période de réalisation

D'avril 2007 à mars 2008 : ACDI

De janvier 2008 à décembre 2010 : AgriCord (Agriterra)

Partenaires terrain

Voir par pays

Partenaires canadiens

Le réseau de l'Union des producteurs agricoles (UPA) dans son ensemble et pour 2007-2008, de façon particulière, la Fédération de l'UPA de Côte-du-Sud.

Financement

ACDI : 551 970 \$ CA

UPA DI et ses membres : 113 041 \$ CA

AgriCord (Agriterra) : 1 758 939 \$ CA (sur trois ans)

Ministère des Relations internationales du Québec (MRI) : 51 280 \$ CA

Contexte du projet

De 1993 à 2001, UPA DI réalisait un programme modeste d'appui institutionnel en particulier avec le Groupement des exploitants agricoles (GEA) du Bénin. En 2002, UPA DI a obtenu de l'ACDI un financement plus substantiel lui permettant d'intervenir auprès de plusieurs organisations paysannes dans divers pays. Ce programme d'appui, intitulé Programme de développement social (PDS), visait, en lien avec nos partenaires, à améliorer les conditions de vie des populations du milieu rural en contribuant à mieux répondre à leurs besoins humains fondamentaux.

Le présent programme, qu'on peut qualifier de transitoire, veut contribuer au développement de l'agriculture dans des pays et des zones ciblés en soutenant le développement des entreprises agricoles et en renforçant l'engagement des paysannes et des paysans au sein de leurs organisations et dans leur milieu. Ce programme permettra également à l'ensemble du mouvement agricole associé à UPA de participer directement et de soutenir des actions de développement international à travers UPA DI.

Description du projet

Le programme comporte deux volets : les activités d'appui dans les pays en développement dans le cadre du programme *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT), ainsi que l'information, la sensibilisation et l'engagement des membres de l'UPA et du monde rural. LSGT est un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture par les paysannes et les paysans. Il s'appuie sur une stratégie d'accompagnement dans l'action renforcée par de la formation, laquelle se caractérise par l'alternance entre la théorie et la pratique.

Le volet information, sensibilisation et engagement veut contribuer à la mobilisation du milieu agricole canadien pour la solidarité internationale. Il consiste à diffuser de l'information sur des questions de développement international ou de projets d'appui d'UPA DI sous forme d'articles, d'encarts et de bulletins électroniques diffusés à divers segments du monde rural. Ce volet permet également d'organiser des activités de sensibilisation s'adressant à des personnes intéressées à s'impliquer ou à en savoir plus sur la coopération internationale. Enfin, ce volet permet de fournir un encadrement à des initiatives de groupes affiliés à l'UPA.

Ces deux volets favoriseront les échanges entre les agricultrices et les agriculteurs d'ici et des pays d'intervention, à travers les missions terrain ou les stages et l'accueil au Québec.

Enjeux de développement et perspectives

La grande majorité de la population des pays en développement vit en milieu rural et dépend des activités agricoles pour assurer sa survie. Et pourtant le milieu agricole est peu organisé, tant sur le plan de la production que de la commercialisation des produits. De plus en plus d'États, particulièrement en Afrique de l'Ouest, se sentent vulnérables devant la dépendance alimentaire de leur peuple et évoquent la souveraineté alimentaire comme cadre de développement de leur agriculture. Mais on ne peut évoquer la souveraineté alimentaire sans prendre en compte le contexte mondial des échanges entre les pays et le modèle de développement de l'agriculture. Ainsi, UPA DI, soutenu par l'UPA, défend, avec ses partenaires au travers ce programme, une agriculture qui repose sur l'engagement individuel et collectif des productrices et des producteurs, en solidarité et dans le respect des artisans agricoles des pays d'intervention.

Cet appui organisationnel, associé à l'amélioration des conditions de production et de mise en marché, devrait permettre aux agricultrices et agriculteurs partenaires de vivre plus décemment du fruit de leur labeur et, en même temps, de contribuer au développement durable d'une agriculture viable.

Pour que la coopération prenne tout son sens, elle doit s'inscrire dans un mouvement de solidarité permettant aux personnes du Sud et du Nord, engagées dans ces actions de coopération, d'établir et de maintenir des liens au-delà de la réalisation des projets. Voilà pourquoi UPA DI verra à associer le mouvement agricole du Québec à ses actions auprès de ses partenaires du Sud.

Avancement du projet

Dans le cadre du présent programme, UPA DI a poursuivi LSGT au Sénégal avec les deux organisations paysannes partenaires (OPP) déjà engagées dans la démarche depuis 2004, la Fédération des périmètres autogérés (FPA) et l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM). Une nouvelle phase a débuté avec quatre nouveaux groupements, soit deux groupements additionnels par OPP. Un programme semblable a été également initié au Bénin. UPA DI y travaille avec deux OPP, le Groupement des exploitants agricoles (GEA-Bénin) et la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO), et six de leurs groupements paysans (GP) membres, soit trois par OPP. À la suite de cette année de programmation, UPA DI compte poursuivre l'appui auprès de ces OPP dans le but de compléter le cycle de trois ans du programme LSGT.

Le volet engagement du public canadien, quant à lui, vise ultimement à continuer à favoriser l'action de personnes et de groupes issus du monde rural dans la coopération de paysans à paysans orchestrée par UPA DI.

31 mars 2008

Bénin et Sénégal

Les Savoirs des gens de la terre (LSGT)

Contexte du projet

Un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture

Le programme de formation *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT) s'adresse tant aux producteurs à la base qu'aux élus des organisations paysannes. Il vise à offrir aux paysannes et paysans un ensemble d'activités de formation intimement liées à leurs préoccupations et à leurs actions dans un cursus de formation continue.

LSGT parle de formation continue parce que le programme de formation - développement, initié par UPA Développement international (UPA DI), a été conçu comme un processus continu avec une alternance entre la formation et l'action. Cette alternance se poursuivra à travers l'accompagnement des paysannes et paysans par leur organisation, tout au long de l'exercice de leur profession. Cette démarche favorisera l'appropriation du processus de développement à travers la réflexion et la réalisation de projets sur le terrain.

LSGT vise plus spécifiquement à renforcer le savoir-être du paysan et sa conscience citoyenne, favorisant ainsi sa mobilisation pour son propre développement et celui de son milieu. Cette prise de conscience, individuelle et collective, favorise également une ouverture du paysan et de son milieu à de nouveaux savoirs qui se traduiront par un renforcement du savoir-faire, notamment à travers l'acquisition de techniques agricoles améliorées et la mise en place de nouveaux services de soutien à l'agriculture.

Tout comme pour les cours à domicile offerts par l'Union des producteurs agricoles (UPA) au début du siècle dernier aux agriculteurs québécois, les participantes et participants aux formations dispensées dans le cadre du programme LSGT devront s'inscrire et participer de façon assidue aux activités de formation. Ainsi, ils obtiendront un certificat reconnaissant leur engagement dans le programme et dans le milieu.

Bénin

Avancement du projet

Comme évoqué précédemment, au Bénin, UPA DI travaille avec deux organisations paysannes partenaires (OPP), le Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA-Bénin) et la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO) et six de leurs groupements paysans (GP) membres, soit trois par OPP. À la suite de cette année de programmation, UPA DI compte poursuivre l'appui auprès de ces OPP et de leurs groupements dans le but de compléter le cycle de trois ans du programme LSGT.

Les premières activités

Au terme de cette première année :

- Le Comité de pilotage conjoint (GEA - FUPRO) du programme au Bénin est instauré et opérationnel.
- Une équipe de six formateurs est mise en place et fonctionnelle. Accompagnée par UPA DI, elle s'imprègne de la démarche LSGT et adapte les modules et outils de formation à la réalité béninoise.
- Le programme LSGT est lancé officiellement dans les six groupements, soit trois par OPP, représentant 120 exploitations agricoles.
- Le premier atelier du Programme III est tenu sur les thèmes *Introduction* et *Portrait de mon OP*. Les 25 participantes et participants de chacune des organisations, GEA et FUPRO, ont identifié quatre problématiques prioritaires sur lesquelles leur OP doit agir pour impulser le développement durable du réseau.

Les premiers résultats de la démarche LSGT au Bénin

- La méthodologie pour le partage des modules, qui a migré de la transmission vers une approche plus dynamique, favorise l'appropriation par les formateurs.
- Les partenaires béninois se concertent davantage et recherchent ensemble la collaboration des agents de l'État.
- La participation de tous les acteurs à la planification s'avère un exercice essentiel et son processus favorise une plus grande collaboration entre tous.
- Le développement des outils de suivi et leur appropriation par les partenaires facilite leur engagement et le rapportage.
- Tous les acteurs sortent de cette période avec la conviction d'avoir contribué au programme et, en ce sens, y adhèrent volontiers.

Avancement du projet

Cette année, UPA DI a poursuivi LSGT au Sénégal avec les deux OPP présentement appuyées, la Fédération des périmètres autogérés (FPA) et l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM), et débutera une nouvelle phase avec quatre nouveaux groupements, soit deux groupements additionnels par OPP.

Projets d'amélioration des exploitations agricoles

Le programme de cette année a permis de constater que les résultats bruts de la première année des 39 projets d'amélioration des exploitations des groupements de Lonkane et de Boundoum Est ont été multipliés par 7,8 la deuxième année d'opération, passant en moyenne de 95 \$ à 742 \$ par exploitation. Cette augmentation s'explique par l'identification des problèmes et des correctifs appropriés apportés par les paysannes et paysans. Ainsi, près de 77 % des projets individuels de Lonkane et de Boundoum Est généraient des bénéfices bruts cumulatifs la deuxième année d'opération.

Forts de ces résultats, les paysannes et paysans de Lonkane se sont acquittés de la partie du fonds I à rembourser et huit nouveaux projets individuels ont été initiés à partir des remboursements effectués par les promoteurs de la première génération.

Du côté du groupement de Boundoum Est, la situation du remboursement du fonds I s'est accélérée au cours des derniers mois. 16 des 20 promoteurs ont remboursé leurs fonds I. La FPA s'est donné jusqu'à la fin octobre 2008 pour régulariser cette situation.

Services collectifs au sein des groupements paysans

Le groupement villageois de Lonkane s'est doté d'un service collectif de mise en marché d'une partie de sa production d'arachides (1,366 t), de mil (3,016 t) et de niébé (3,406 t) pour désengorger le marché local à la récolte.

Celui de Boundoum Est prévoit démarrer un service de décorticage qui réduira les coûts de transport, allègera les travaux manuels et améliorera l'alimentation humaine et animale. Ce projet ne pourra prendre forme que lorsque la totalité des participants du groupement au programme I seront à jour dans leur remboursement.

Services collectifs des OPP

À la FPA, le projet d'achat groupé d'intrants permet à ses membres de faire des économies de 15 % lors de l'achat de sacs de riz (10 000 sacs), alors que le prélèvement de 10 Fcfa par sac permet à la FPA de générer des bénéfices de 100 000 Fcfa (250 \$) pour la première année. Quant au projet de production de semences de riz de la FPA, les paysans qui s'y approvisionnent réalisent une économie de 25 Fcfa/kg. Il procure aussi des bénéfices de 2 millions de Fcfa (5 000 \$) à la FPA, lors de la première opération. Le nombre d'unions multiplicatrices de semences de riz est passé de 2 à 4.

À l'UGPM, le projet de production et de diffusion de semences de qualité (arachide, sorgho, mil et niébé) en augmente la disponibilité auprès des paysans. Les bénéfices financiers obtenus lors de la campagne 2007 sont évalués à 607 885 Fcfa (1 520 \$) pour l'UGPM. L'écart entre le rendement obtenu dans la production des semences d'arachides (444 kg/ha) et celui visé (800 kg/ha) peut être surmonté par certains ajustements dans le fonctionnement du projet collectif. Trois ajustements majeurs ont été opérés : l'un dans une plus grande responsabilisation du comité de pilotage du projet collectif, l'autre dans la mise à disposition à temps des engrais et produits phytosanitaires et le troisième dans l'implication des groupements dans le suivi des multiplicateurs.

Les fonds III ont été reconstitués dans les deux OPP et serviront principalement à consolider et à pérenniser les services aux membres mis en place. Le potentiel des projets collectifs offre des possibilités de renforcement des capacités financières des OP et contribue au développement du sentiment d'appartenance des membres.

Renforcement des OPP

Deux ateliers de formation et des mesures d'accompagnement ont permis de renforcer les OPP sur les dimensions prioritaires identifiées au travers des leçons apprises par elles dans les trois premières années.

FPA :

- La communication au sein de l'organisation devrait être améliorée.
- L'importance de bien respecter ses engagements et de faire respecter les engagements.
- Le projet collectif suscite de l'intérêt et génère des résultats.

UGPM :

- La communication au sein de l'organisation contribue au renforcement et au développement de la vie associative.
- La démarche proposée par LSGT permet d'inspirer positivement le fonctionnement général de l'organisation et ses liens avec ses membres.
- Pour favoriser la pérennité des résultats, il importe de développer des mécanismes de suivi à tous les niveaux.

Des formateurs mieux outillés pour accompagner les OPP, les groupements ainsi que les paysannes et paysans :

- La création de nouveaux outils de suivi et la mise à jour des outils existants permettent aux formateurs et aux animateurs de renforcer leurs capacités d'intervention et d'analyse des données.
- Quatre animateurs de l'UGPM accompagnent les formateurs du Centre interprofessionnel de formation aux métiers de l'agriculture (CIFA) et sont ainsi préparés à intervenir dans les programmes de LSGT. Trois de ces animateurs interviennent directement en animation sous l'accompagnement étroit du CIFA.
- Un responsable de la FPA continue d'être formé sur les modules de formation et prend une part de plus en plus active aux formations. Il est aussi formé à intervenir sur les outils de suivi des projets individuels et collectifs.
- Quatre autres formateurs, dont trois du CIFA, sont initiés à LSGT par les deux formateurs initiaux et s'ajoutent à l'équipe de formateurs du Programme I.
- Les échanges entre les formateurs et les intervenants d'UPA DI contribuent à améliorer le niveau de compétence des individus et de l'équipe.
- L'adaptation courante et continue des modules de formation par les formateurs sur le terrain.

NOUVEAU PROGRAMME AU SÉNÉGAL

Les 80 participants paysannes et paysans des quatre nouveaux groupements (Débi et Tilène, de la FPA; Payène et Darou Gaye de l'UGPM) ont dressé un portrait de leur milieu, particulièrement en ce qui concerne leur entreprise et leur famille, en prenant en compte l'aspect relation égalitaire entre les femmes et les hommes ainsi que l'aspect environnemental. Ce portrait leur fait prendre conscience de leur importance, de la valeur de leurs biens et de l'histoire de leur milieu.

Les formations aux paysannes et paysans contribuent à stimuler la curiosité et l'intérêt des participantes et participants, qui prennent conscience que l'apprentissage est un processus continu quels que soit l'âge et le niveau d'instruction. La démarche de chacun des modules de formation part de la réalité des participants et les invite à mettre en commun leur savoir pour les analyser.

Quelques résultats du programme LSGT évoqués par les partenaires, au-delà des activités

- Le programme a contribué au renforcement des capacités organisationnelles et financières des OPP (FPA et UGPM).
- Les projets collectifs entrepris (programme III), visant à développer un service aux membres des organisations, ont contribué positivement à ce renforcement tout en augmentant le sentiment d'appartenance et la mobilisation des membres envers leur organisation.
- À Lonkane (programmes I et II), on remarque une diminution de l'exode des jeunes qui quittent le village pour aller travailler à l'extérieur en vue de ramener un revenu dans la famille.
- Les projets de semences certifiées de riz (FPA) et d'arachides (UGPM) répondent directement aux besoins des membres, en leur donnant accès à des semences de qualité, et constituent un appui important aux programmes nationaux de production de semences.

Principaux documents produits¹

- Module sur la communication expérimenté et bonifié.
- Module sur l'agroenvironnement.
- Contenu de l'outil *Exploration des interrelations entre l'initiative et l'environnement* intégré dans le module *Élaboration de projet*.
- Cadre de mesure de rendement LSGT.
- Outils de suivi (18) des programmes I, II et III tant financiers que des résultats développementaux.

31 mars 2008

¹ Ces documents ont été produits dans le cadre du programme LSGT et s'appliquent aussi bien au Bénin qu'au Sénégal.

Contexte du projet

Pour soutenir son programme d'interventions sur le terrain et s'assurer que ses actions s'inscrivent toujours dans une dynamique de solidarité et une coopération de paysans à paysans, UPA Développement international (UPA DI) réalise au Canada un programme de partage d'information, de sensibilisation et d'engagement.

Avancement du projet

Sensibilisation du milieu rural

- Quatre articles produits et diffusés dans des revues ou journaux du monde agricole et deux autres dans le Trait d'Union.
- Deux (2) encarts *Semences de solidarités* produits (2 pages chacun), dont le premier numéro présente les leçons tirées de LSGT au Sénégal après trois ans de mise en œuvre et le second témoigne entre autres du démarrage de la nouvelle phase LSGT dans les quatre nouveaux groupements au Sénégal.
- Un bulletin électronique *Notre coopération rime avec implication* témoigne du généreux accueil de la Fédération régionale de Côte-du-Sud avec 15 stagiaires en provenance d'organisations paysannes partenaires d'UPA DI.
- À l'occasion du 15^e anniversaire de création d'UPA DI, le dernier rapport annuel : *15 ans à mettre la table... pour convives*, dresse le bilan des principaux résultats des quinze dernières années en insistant sur l'approche spécifique d'UPA DI; une recette à partager.
- Le nouveau site Internet d'UPA DI, en ligne depuis septembre 2007, présente plusieurs dossiers et encarts traitant de la coopération.
- Kiosque d'information lors du congrès général de l'UPA qui permet de rejoindre les leaders des différentes structures de l'organisation.

Concours « Famille-Terre »

Cette année, cinq familles provenant de cinq pays étaient en lice pour l'obtention des prix. Le premier, doté d'une bourse de 1 000 \$ CA, a été décerné à la famille SAWADOGO Abdoulaye du Burkina Faso; le second, d'une valeur de 600 \$ CA, à la famille HATEGEKIMANA Narcisse du Rwanda. Enfin, la famille CÂMBÉEN Ndiary du Sénégal a reçu le troisième prix d'une valeur de 400 \$ CA. En 2008, le concours Famille-Terre fait relâche. Ce temps d'arrêt sera l'occasion de faire peau neuve.

Coopération de paysans à paysans Nord-Sud et Sud-Sud

Le recours aux fédérations affiliées à l'UPA pour sélectionner des productrices et des producteurs, qui possèdent une expertise recherchée pour venir en appui aux OP ou pour accueillir des stagiaires sur leur ferme, contribue à augmenter le bassin de personnes du monde rural auquel fait appel UPA DI. Cette collaboration crée un terrain fertile à la culture de la *coopération de paysans à paysans*, qui croît d'année en année au sein de différentes régions de l'UPA.

Ainsi, cette année 26 personnes, dont 14 femmes, 11 hommes et 1 fédération régionale de l'UPA, se sont impliquées pour la première fois en coopération, soit en réalisant des missions terrain, en accueillant des stagiaires ou en orchestrant une campagne de levée de fonds. Cette concentration de l'implication dans une région comme la Fédération de la Côte-du-Sud favorise une dynamique d'échanges sur la coopération entre les fermes hôtes durant et après le stage en région.

De plus :

- Une directrice régionale de l'UPA et un ex-journaliste de La Terre de chez nous réalisent une mission d'appui dans le cadre du programme III au Sénégal, alors qu'une administratrice d'une fédération régionale aussi vice-présidente de la Fédération des agricultrices du Québec effectue une mission au Bénin.
- Le vice-président de la FPA et un animateur producteur de l'UGPM ont participé au stage *Viens marcher ma terre* au Canada.
- Les leaders de l'UGPM et de la FPA se rencontrent lors d'un atelier bilan en septembre 2007.
- Des représentantes et représentants des groupements de l'UGPM et de la FPA se rencontrent, échangent et partagent leur expérience.
- Une intervention d'un formateur du CIFA contribue à la formation de formateurs pour le programme LSGT au Bénin.

Engagement du monde rural

Le groupe Uni-Vert a organisé, avec l'appui d'UPA DI, un midi conférence et un 5 à 7 ayant pour thème *Des femmes et des fleurs, une histoire de cœur*. Quelque 90 personnes ont été informées sur la campagne de levée de fonds au profit des femmes productrices de bissap's biologique de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) au Burkina Faso. La vaste majorité était des femmes.

Principaux documents produits

- Guide des producteurs et conseillers experts.
- Guide de la famille hôte.
- Le rapport annuel 2007-2008 intitulé : *15 ans à mettre la table... pour convives*.

31 mars 2008



multiples : principalement en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est

Fiche de projet

UPA Développement international

Projet

Programme de renforcement des capacités organisationnelles (PRC) des organisations professionnelles agricoles des pays en développement au sein de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)
ACDI : S63399

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Projet de renforcement des capacités d'organisations partenaires

Durée

Quatre ans et cinq mois

Période de réalisation

Décembre 2005 à avril 2010

Partenaires terrain

Selon les projets et les pays

Partenaires canadiens

Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)
Quebec Farmers' Association (QFA)
L'Union des producteurs agricoles (UPA)

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI) : 4 493 490 \$ CA

UPA DI, ses membres et autres partenaires canadiens : 1 497 830 \$ CA

Ministère des Relations internationales du Québec (MRI) : 200 000 \$ CA

Autres : 115 000 \$ CA

Contexte du projet

Une citation¹ de la FIPA introduit bien le contexte de mise en œuvre de ce projet ainsi que l'environnement institutionnel dans lequel il s'insère : « L'une des clés du succès du combat contre la faim consiste à avoir des partenaires bien organisés avec lesquels collaborer, en particulier des organisations agricoles... Dans de nombreux pays en voie de développement, les organisations paysannes (OP) n'ont toujours pas réussi à s'établir et à prospérer. Une des raisons à cela est que d'autres parties, telles que les gouvernements, les responsables politiques et les organisations non gouvernementales (ONG) se sont trop souvent arrogés la responsabilité de représenter et de défendre les intérêts des agriculteurs. »

L'expérience d'UPA DI et celle de ses partenaires démontre que si les paysans ne sont pas organisés, ils se privent des outils favorisant le développement, sans pouvoir politique, et désavantagés économiquement. Les leçons apprises de la coopération entre UPA DI et ses partenaires démontrent qu'une réelle participation des paysans passe par la concertation et les structures organisationnelles qu'ils mettent en place pour y parvenir. Par conséquent, le développement des capacités des organisations professionnelles paysannes devrait, à la lumière de ce constat, constituer le pilier central des futures stratégies de développement de l'agriculture, c'est-à-dire aider les paysans à s'aider eux-mêmes.

Le PRC vient en réponse aux demandes d'appui qui originent des OP du Sud. Il s'agit d'un projet financé par l'ACDI, rendu accessible à tous les membres d'AgriCord et dont la gestion de la mise en œuvre est confiée à UPA DI. Rappelons que le réseau AgriCord regroupe des agri-agences qui interviennent en développement international. Le réseau est actuellement formé de six membres principalement européens.

Description du projet

Le programme vise à renforcer les OP du Sud afin qu'elles puissent jouer un rôle actif dans la lutte contre la pauvreté dans leur pays, de même qu'au niveau international. Le programme permettra ainsi aux OP de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysannes et paysans.

Les principales activités soutenues par le programme correspondent à la mise en place de services économiques en réponse aux besoins des membres, à des opérations de représentation, d'information et de planification. Le programme permet également la réalisation de deux autres volets, soit la sensibilisation du public canadien ainsi que la promotion et le développement du Réseau mondial pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ).

Il s'agit de permettre à ces OP de développer leurs capacités afin qu'elles puissent offrir des services efficaces à leurs membres et acquérir une plus grande influence dans les forums nationaux et internationaux portant sur les enjeux du monde agricole.

¹ FIPA, *Recommandations de la FIPA pour éliminer la pauvreté rurale et assurer la sécurité alimentaire*, novembre 2004.

Enjeux de développement et perspectives

Une réelle participation des paysannes et paysans passe par la concertation et la mise en place de structures organisationnelles fortes. Le renforcement des OP devrait donc se traduire par une plus grande contribution des paysannes et paysans au développement de l'agriculture de leur région, voire de leur pays. Mais, de plus en plus, les enjeux dépassent les frontières. Il importe de développer et de soutenir une concertation plus large au niveau planétaire. Le PRC fait en sorte que la FIPA, à travers AgriCord et ses agri-agences, favorise cette concertation internationale des OP en facilitant particulièrement la contribution des OP du Sud.

Les OP appuyées par le PRC doivent être membres de la FIPA ou affiliées à des organisations membres. Le renforcement de ces OP, accompagnées dans la mise en œuvre de leurs projets par les agri-agences membres d'AgriCord, témoignera déjà de cette volonté de concertation à l'échelle internationale. La participation des OP et de leurs leaders à des forums nationaux et internationaux constituera une autre opportunité pour elles de contribuer à la réflexion et à l'action sur les enjeux du monde agricole.

Avancement du projet

Le programme a été initié en janvier 2006. Depuis, plusieurs activités ont été mises en œuvre par des OP du Sud soit appuyées directement par UPA DI ou par une autre agri-agence membre d'AgriCord. Parallèlement, dans les volets sensibilisation du public canadien et soutien au réseau mondial pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) plusieurs activités ont pu être réalisées.

La mise en œuvre de projets en partenariat entre les OP et les agri-agences, membres du réseau AgriCord

L'année aura permis de maintenir et/ou de développer 12 projets qui sont réalisés soit par UPA DI ou encore par un autre membre d'AgriCord. Rappelons que ces projets d'appui peuvent porter sur tous les champs d'activités reconnus à une OP.

- Le projet d'*Appui à la mise en place de systèmes d'information sur les marchés (SIM)*, en collaboration avec le Conseil national des organisations paysannes de Guinée-Conakry (CNOP-G). Le projet est lancé depuis mars 2006 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2007.
- Le projet d'*Appui au renforcement des capacités d'intervention et à la mise en place d'un système de commercialisation du bétail et d'approvisionnement en intrants* au Niger en collaboration avec l'Union des éleveurs producteurs / Animation pour la promotion de l'entraide aux initiatives locales en zone pastorale (JEP/APEL-ZP). Ce projet a été initié en novembre 2006 et se poursuivra jusqu'en décembre 2008. En plus d'être financièrement appuyé par l'ACDI, ce projet bénéficie d'une contribution financière du MRI.
- L'organisation du Séminaire sous-régional sur le concept d'autonomie financière des organisations de producteurs a été réalisé par l'agri-agence Agriculteurs français et développement international (AFDI) et la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO) au Bénin en février 2007. Ce projet a permis de rassembler plus de 50 participants de l'Afrique de l'ouest en provenance de 30 OP afin d'échanger sur ce sujet d'importance.
- Le projet d'*Appui au processus de Loi d'orientation agricole (LOA) au Mali* en collaboration avec la Coordination des organisations paysannes du Mali (CNOP Mali). Ce projet a été initié en avril 2006 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2007.
- Le projet d'*Appui à la mise en place d'un système collectif de mise en marché de l'oignon* avec la Fédération des coopératives maraîchères du Niger. Le projet a été initié en novembre 2006 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2008.
- Le projet de *Mise en place d'une plate-forme nationale des producteurs de riz au Mali*. Ce projet est appuyé par l'agri-agence AFDI de la France. Il a été initié en janvier 2007 et s'est poursuivi tout au long de l'année.
- Le projet d'*Appui institutionnel à l'organisation Weskaap Ubuntu Farmers Union (WEKUFU)* en Afrique du Sud. Le projet est appuyé par l'agri-agence Ider voor Allen (IVA) de la Belgique. Il a démarré en juillet 2006 et s'est poursuivi jusqu'en décembre 2007.
- Le projet d'*Appui à la restructuration de la Farmers Organisations Network in Ghana (FONG)*. Ce projet est appuyé par l'agri-agence Ider voor Allen (IVA) de la Belgique. Il a démarré en octobre 2006 et s'est poursuivi jusqu'en décembre 2007.
- Le projet de formulation du *Projet professionnel et du projet économique de la Maison des Paysans à Madagascar*. Ce projet est appuyé par l'agri-agence AFDI. Il a démarré en avril 2007 et se poursuivra jusqu'en avril 2008.
- Le projet *Amélioration de la mise en marché des produits agricoles au Mali*. Ce projet d'appui à neuf coopératives de femmes qui font du maraîchage est réalisé par UPA DI avec la contribution financière du secteur privé. Il a démarré en juin 2007 et se poursuivra au moins jusqu'en décembre 2008.
- Le projet *Renforcement de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) pour un développement durable* réalisé en Côte d'Ivoire avec l'appui de l'agri-agence AFDI de la France. Il a démarré en juin 2007 et se poursuivra jusqu'en décembre 2008.
- Le projet *Appui au développement d'un plaidoyer au sein de l'OP Moribeen au Niger*. Ce projet a démarré en novembre 2007 et se poursuivra jusqu'en décembre 2008.

Sensibilisation du public canadien

Au-delà de la production du document de sensibilisation qu'est *Semences de Solidarités*, le projet prévoit aussi une implication de la Quebec Farmers' Association (QFA) dans la réalisation d'un stage au Québec version anglophone et impliquant des représentants d'OP de l'Afrique de l'Est. Il a permis à huit participants de se familiariser avec l'agriculture du Québec tout en nouant des liens d'amitié. Il a aussi permis à UPA DI de développer des contacts dans cette partie anglophone de l'Afrique où elle est peu présente.

Sondage sur « UPA Développement international »

Le questionnaire de sondage a été conçu en novembre dernier sous la supervision de Jacques Lemieux de l'Université Laval. L'administration du questionnaire a été effectuée lors du congrès de l'UPA, tenu à Québec en décembre 2007. Le questionnaire comportait 16 questions, soit 31 variables en tenant compte des sous-questions. Les dix premières questions portaient sur le degré de connaissance et d'intérêt des répondants pour UPA DI, les six dernières sur le profil personnel et le type d'activités agricoles des répondants.

Environ 400 congressistes participaient au congrès de l'UPA. Près de 200 questionnaires ont été remis aux chercheurs; toutefois une dizaine d'entre eux, qui comportaient un grand nombre de questions laissées sans réponses, ont dû être écartés. L'échantillon valide compte 187 répondants. Ce taux de réponse de 187 sur 400 (47 %) implique une marge d'erreur théorique de 5,3 % pour un niveau de confiance de 95 % (ou 19 fois sur 20). Évidemment, la représentativité de l'échantillon ne s'applique qu'aux délégués au congrès de l'UPA et non à l'ensemble des membres de l'Union.

Soutien au réseau mondial pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ)

Rappelons que le MAÉ-MAÉ permet aux leaders agricoles des OP du Nord et du Sud d'échanger sur différents enjeux internationaux notamment en lien avec les règles de commerce des produits agricoles d'où l'intérêt pour la souveraineté alimentaire. Pour plus d'information, visiter le site www.upadi-agri.org.

L'année écoulée a permis de maintenir les activités de promotion du concept de souveraineté alimentaire par la participation à des événements, la rédaction de nombreux articles sur le sujet et, enfin, par la tenue d'un séminaire, au Bénin, regroupant plus de 50 participants représentant les principales OP de l'Afrique de l'Ouest. La souveraineté alimentaire gagne des adeptes et intéresse les bailleurs de fonds. Le Séminaire du Bénin connaîtra une suite qui se réalisera au niveau de chacun des pays qui a participé, au travers les plateformes nationales membres du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA). C'est ainsi que sept plateformes d'autant de pays réaliseront des forums nationaux dans chacun de leur pays pour mieux cerner le concept de souveraineté alimentaire et promouvoir sa concrétisation. À noter que le Séminaire du Bénin a été organisé conjointement avec le ROPPA.

Le Forum sur les mécanismes d'accès aux marchés, organisé par UPA DI, s'est tenu en octobre 2007 à la Maison de l'UPA à Longueuil au Québec. Des représentants d'organisations de producteurs du Kenya, de l'Ouganda, de la Zambie, de la Tanzanie, de Malawi et des Philippines ont participé à cet événement. Des chercheurs européens et nord-américains, notamment ceux membres du groupe Regoverning Markets, qui collaborent avec la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), et ceux membres du Groupe de réflexion et d'échanges sur la régulation des marchés agricoles (GREMA), ainsi que des représentants d'organisations de producteurs agricoles canadiennes et québécoises et divers organismes canadiens et internationaux ont également participé à ce Forum.

Les deux premiers jours du Forum, soit les 1^{er} et 2 octobre, ont été consacrés à des études de cas sur divers outils collectifs de mise en marché, des plus simples (ex. : système d'information sur les prix) aux plus complexes (ex. : organisation de la filière lait au Québec et au Canada). La troisième journée a porté sur la régulation des marchés et la gestion de l'offre.

Développement d'un réseau et des partenariats

Le PRC est un programme dont le principal défi est d'apprendre à travailler en tant que réseau (AgriCord) et favoriser la professionnalisation des OP partenaires des pays du Sud. À cet égard, un important travail de renforcement et de collaboration a été mis en place. Le PRC a permis notamment à UPA DI de renforcer sa concertation au Canada avec la QFA et la FCA dont la collaboration devrait s'intensifier dans les prochaines années.

En ce sens, UPA DI a effectué des missions de prospection afin de développer de nouveaux partenariats, notamment en Afrique de l'Est. Ces missions de prospection ont permis d'établir des contacts au Ghana et au Kenya qui pourraient mener au développement de nouvelles interventions.

Perspectives

Le programme en est à sa dernière année. Aussi, la plus grande partie des fonds pour la réalisation des projets a été investie. Il s'agira donc, au cours de la prochaine année, de finaliser ces projets et de maintenir en parallèle, les activités en lien avec la sensibilisation du public, le développement du réseau AgriCord et le soutien au MAÉ-MAÉ. Aussi, des efforts seront déployés pour maintenir et développer des interventions en Afrique anglophone.

Principaux documents produits

- Dans le cadre du MAÉ-MAÉ, UPA DI a produit un mémoire dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, la Commission Pronovost.
- Rapport du Séminaire – *La souveraineté alimentaire : itinéraire d'un concept à la réalité*, Cotonou, Bénin, les 17, 18 et 19 octobre 2007 (Renforcement de capacité d'analyse et de proposition des leaders et des organisations paysannes)
- Compte rendu de l'atelier de Cotonou, *Autofinancement des services des OP : du rêve à la réalité*, tenu à Calavi, du 20 au 22 février 2007.
- Cahier des conférences, *Forum sur les mécanismes d'accès au marché*, tenu à Longueuil les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2007.
- À propos du sondage : Rapport de recherche par Jacques Lemieux et Caroline Fraser de l'Université Laval.

31 mars 2008